AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP29-1-75228350

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL XXX50 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 37 — 28 janvier 1975

/ ARBRES FRUITIERS A NOYAU /

- PECHER -

CLOQUE DU PECHER

Au printemps dernier, la Cloque du pêcher a causé des dommages graves dans l'ensemble de la Circonscription, sur tous les pêchers protégés trop tardivement contre cette maladie.

Le champignon hiverne sur les rameaux qui ont porté des feuilles cloquées l'année précédente et son développement commence dès le départ de la végétation. Il est responsable de la déformation des feuilles, surtout à l'extrêmité des rameaux. Les feuilles se décolorent légèrement puis ne tardent pas à s'épaissir, à se boursoufler. Elles prennent alors une couleur rougeâtre. Ces boursouflures et cette décoloration sont très caractéristiques.

Un temps froid et pluvieux au moment de l'éclosion des bourgeons est déterminant sur la virulence de la maladie, surtout si la végétation est très lente.

Les températures anormalement élevées des mois de décembre et janvier ont considérablement perturbé le repos végétatif des arbres fruitiers. Le débourrement s'amorce sur de nombreuses variétés hâtives.

Sur pêcher, le débourrement est effectif. Les pointes vertes des bourgeons à bois sont déjà bien visibles. C'est à ce stade que le premier traitement fongicide contre la Cloque est à appliquer. Il sera effectué avec d'autant plus de soin que nous nous trouvons dans une période très favorable au développement du champignon.

Intervenir sans tarder avec l'une des matières actives suivantes :

- soit avec un produit cuprique apportant 500 g de cuivre métal à l'hectolitre d'eau si le stade B (boutons floraux gonflés) n'est pas dépassé,

- soit, si ce stade est dépassé, avec : captane : 250 g - captafol : 120 g - ferbame : 175 g - thirame : 175 g - zirame : 180 g ou association de zirame et de cuivre (doses exprimées en matière active pour un hectolitre d'eau).

- - - - -

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON
J. GENNATAS
C. JANUS

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

372

28 Janvier 1975

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

De nombreux abonnés ont déjà renouvelé leur abonnement à la Station d'Avertissements Agricoles pour 1975 et nous les en remercions.

Pour ceux qui ne l'auraient encore fait, nous les invitons à acquitter le montant de leur abonnement, dès que possible et avant le 28 Février, afin d'éviter toute interruption de réception des Bulletins.

Nous rappelons que les conditions d'abonnement pour 1975 sont les suivantes :

1) Abonnement ordinaire (Bulletin technique + Phytoma) : 50.- F.

2) Abonnement collectif à une même adresse :

(Plusieurs exemplaires du Bulletin technique et un seul exemplaire de Phytoma) : 50.- F. + 30.- F. par série supplémentaire de Bulletins techniques.

3) Abonnement collectif à plusieurs adresses :

(Un seul Bulletin technique à chaque adresse et un seul exemplaire de Phytoma à l'une des adresses au choix) : 50.- F. + 40.- F. par adresse supplémentaire.

4) Abonnement à plusieurs Stations d'Avertissements Agricoles : 50.- F. + 40.- F. par Station supplémentaire.

Le montant est à verser à :

Monsieur le Régisseur de Recettes
Direction Départementale de l'Agriculture
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C.C.P. 55.08.00 F. STRASBOURG

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON.
J. GENNATAS.
C. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

373